

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Des-options-Pourquoi-pas-mais-alors-pour-tous-les-eleves>



École & société

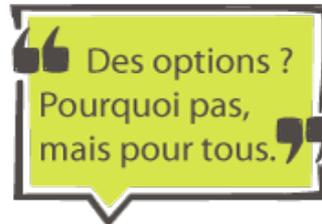
Des options ? Pourquoi pas, mais alors pour tous les élèves

!

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : lundi 12 juin 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



L'arrêté sur le collège étudié en Conseil supérieur de l'Éducation le 8 juin décline une des propositions de campagne d'Emmanuel Macron de rétablir les classes bilangues, européennes, et l'option latin. En fait, dans de nombreuses académies, la plupart des bilangues avaient été maintenues et quasiment tous les établissements qui l'assuraient auparavant avaient conservé un enseignement facultatif de langues anciennes. On était donc en grande partie dans l'effet d'annonce.

Profitant de l'opportunité offerte par cette révision des options, le SE-Unsa a pris position pour un élargissement de l'offre. En effet, si le président et le ministre pensent que les options sont bonnes pour les élèves, alors les enseignements facultatifs ne doivent pas se limiter aux langues et à un petit groupe d'élèves ! Le SE-Unsa a défendu davantage de variété en proposant une option de 2 heures par semaine pour travailler cultures et pratiques artistiques, sportives, informationnelles, numériques ou scientifiques et technologiques.

Par ailleurs, le SE-Unsa, lors de son entrevue avec le nouveau ministre, a obtenu qu'une communication soit envoyée aux académies et aux établissements, pour attirer leur attention sur l'impact négatif du cumul des options : d'une part il ne faut pas alourdir la semaine des élèves et déboucher sur des emplois du temps aberrants pour tous, d'autre part il faut faire profiter le plus grand nombre et répartir plus justement les moyens.

L'ensemble de nos propositions permettraient que toutes les disciplines soient concernées : aucun enseignant ne serait a priori écarté de ces dispositifs qui permettent aux élèves de s'épanouir selon leurs appétences. Pourquoi seuls les bons élèves accéderaient-ils à ces options qui fonctionnent bien, alors que les élèves en difficulté n'auraient aucun choix ? L'amendement du SE-Unsa a recueilli une large majorité des voix chez les autres membres de la communauté éducative mais le ministère ne l'a pas repris à son compte. Dommage, pour un ministre qui assurait vouloir s'inscrire dans le dialogue social.

Le SE-Unsa continuera à se battre pour obtenir cette mesure qui permettrait à tous les enseignants et notamment aux professeurs documentalistes de prendre toute leur place dans les dispositifs pédagogiques du collège.

Le SE-Unsa est engagé pour une École durable, qui met la réduction des inégalités au coeur de son action en proposant des enseignements stimulants et ambitieux à tous les élèves. Engagez-vous avec nous en signant notre pétition.